



Urgent menace de me casser la figure de la part du chef d atelier

Par **jon281085**, le **19/04/2018** à **17:33**

Bonjour, aujourd'hui mon chef d'atelier m'a menacé de me casser la figure (pour être poli...) devant le chef d'entreprise dans son bureau qui lui-même m'a insulté de guinole.

Je viens de mettre fin à ma mission interim (je les ai prévenus hier) et c'est pour cela qu'ils m'en veulent car j'arrête. Je ne sais pas si j'ai un recours soit au prud'homme ou si je dois porter plainte.

Quelqu'un peut-il me conseiller svp ?

Par **P.M.**, le **19/04/2018** à **19:07**

Bonjour,

Il faudrait savoir avant de déposer plainte si vous avez des preuves...

Vous ne pouvez pas normalement rompre une mission d'intérim après la période d'essai sauf faute grave de l'employeur...

Par **jon281085**, le **19/04/2018** à **19:57**

Pour la mission interim, je suis en contrat à la semaine et je l'ai accompli, pour les preuves j'étais avec le chef d'entreprise et le chef d'atelier, je sais que c'est juste...

Par **P.M.**, le **19/04/2018** à **20:37**

Donc, vous ne mettez pas fin à votre mission mais refusez sa reconduction, juridiquement chaque terme a son importance...

Pour les preuves, c'est donc votre parole contre la leur...

Par **jon281085**, le **19/04/2018** à **21:30**

Oui c'est ça. Donc ça ne tiendra pas devant un tribunal.. je voulez un avis exterieur je l'ai,merci ted.

Par **P.M.**, le **20/04/2018** à **08:04**

Bonjour,

En revanche, il est possible que des contrats de mission conclus à la semaine le soient illégalement ce qui permettrait une requalification en CDI sans réintégration...